

Les Congolâtres

Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

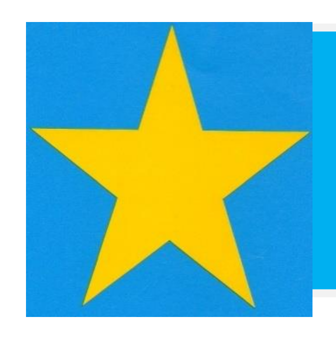
NUMERO 29 - Août 2017



Le 40c. Mols – Van Engelen (1896-1925)

Etude des diverses émissions au type Mols sur le sujet commun des « embarcations indigènes »

CONTACTS : *Thomas & Philippe* ***LINDEKENS*** – *lindekens.bogaerts@skynet.be*



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION


Gerald Marriner


Thomas Lindekens


Luc Vander Marcken


Jean Herreweghe


Patrick Janssens


Philippe Lindekens

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op:
www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	**Numéro 7 – déc 2013**	**Numéro 13 – déc 2014**
Numéro 2 – fév 2013	**Numéro 8 – fév 2014**	**Numéro 14 – fév 2015**
Numéro 3 – avril 2013	**Numéro 9 – avril 2014**	**Numéro 15 – avril 2015**
Numéro 4 – juin 2013	**Numéro 10 – juin 2014**	**Numéro 16 – juin 2015**
Numéro 5 – août 2013	**Numéro 11 – août 2014**	**Numéro 17 – août 2015**
Numéro 6 – spécial 2013	**Numéro 12 – spécial 2014**	**Numéro 18 – spécial 2015**

Numéro 19 – déc 2015	**Numéro 25 – déc 2016**
Numéro 20 – fév 2016	**Numéro 26 – fév 2017**
Numéro 21 – avril 2016	**Numéro 27 – avril 2017**
Numéro 22 – juin 2016	**Numéro 28 – juin 2017**
Numéro 23 – août 2016	
Numéro 24 – spécial 2016	

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chers lecteurs,
C'est avec grand plaisir que nous vous livrons ce bulletin numéro 29 qui sera consacré à un exemple de collection sur une valeur du type Mols.

Bonne lecture

Dear readers,
It is with great pleasure that we deliver this bulletin number 29 which includes a study about an exemple of collection on one value of the type Mols.

Good reading

Geachte lezers,

Het is met groot genoegen dat wij dit nummer 29 van Les Congolâtres presenteren, die een onderzoek over een voorbeeld op een waarde van de type Mols.

Wij wensen u alvast veel leesplezier

Le 40c. Mols – Van Engelen (1896-1925)

Etude des diverses émissions au type Mols sur le sujet commun des « embarcations indigènes »

Par *Thomas Lindekens*

Introduction

La série dite « Mols & Van Engelen » (noms des peintres des dioramas ayant servis de modèle aux timbres) du Congo Belge est, sans autre pareille au monde, la seule série a avoir conservé ses sujets à travers plus de 15 émissions différentes sur plus de 30 ans. En effet, ayant gardé le sujet constant au centre des timbres, seuls les cadres ont évolué au cours des ans et des émissions successives.

Ces sujets sont (1):

- Le port de Matadi (5c)
- Vue du Stanley-Falls avec pirogues (10c)
- Cueillette des fruits du palmier elaïs avec colon (15c)
- Les chutes de l'Inkissi, affluent du fleuve Congo (25c)
- Pirogue sur le fleuve Kasaï (40c)
- Pont du chemin de fer sur la rivière M'Pozo (50c)
- Chasse à l'éléphant (1 Fr)
- Village sur la route des caravanes (3.50 Fr – 3Fr)
- Guerrier de la race des Bangala, avec une femme accroupie à ses pieds (5 Fr)
- Vapeur « Baron Dhanis » à l'ancre sur le fleuve Lualaba / Haut Congo (10 Fr)

Cela permet donc à des philatélistes de se spécialiser sur un (voire plusieurs pour les plus courageux) des dix sujets et de collectionner sur ce sujet, pour toutes les émissions, les essais, les tirages, les variétés de planches et d'impression, les dentelures, les oblitérations, les emplois postaux & tarifs, ainsi que l'histoire postale s'y référant.

Seuls les 3 derniers sujets (grosses valeurs 3,50 Fr / 5 Fr & 10 Fr) ne permettent guère l'étude des emplois postaux, tarifs & histoire postale, vu le peu de documents disponibles.

Ces sujets ont eu cours entre le 25 novembre 1894 et le 31 décembre 1932 donc 37 ans d'emploi postal avec plus de 10 types d'oblitérations différentes, civiles et militaires, maritimes et même étrangères. De plus, ils furent également employés comme timbre-taxe avec annulation par 9 types de griffes TAXES.

Depuis sa première émission, ces sujets et les séries successives furent étudiés par les plus éminents philatélistes ; aujourd'hui encore, nous nous basons sur leurs écrits pour nos collections : pour les Belges - MM Jean Du Four, Abbé G. Gudenkauf, Jean-Marie Frenay, …. & pour les Anglais – MM Keach, Hudson, Smith, ….

Les diverses émissions concernées sont :

1) Émissions initiales de l'Etat Indépendant du Congo (1894, 1896, 1898, 1900)
2) Surcharge CONGO BELGE (1909 – surcharge de Bruxelles, Locales, Typographique)
3) Tirage des Princes (1909 – non surchargé, Bruxelles, Typo)
4) Unilingues

5) Bilingues 1910
6) Bilingues 1915 – feuilles & feuillets pour carnets
7) Croix-Rouge (1918)
8) Récupération (1921)
9) Surcharge de Malines (1922) – feuilles & bandes pour carnets
10) Surcharge de Boma (1922)
11) Surcharge d'Elisabethville (1923)
12) Campagnes Coloniales (1925)
13) Surcharge RUANDA & URUNDI (1916 – surcharges Tombeur, Grysolle, du Havre)
14) Surcharge EST AFRICAIN ALLEMAND OCCUPATION BELGE (EAAOB) (1916)
15) Surcharge AO sur Croix-Rouge
16) Surcharge de Malines sur EAAOB (1922)

On étudira ici les diverses émissions au type Mols – Van Engelen qui possède un timbre avec le sujet commun des « embarcations indigènes ». Nous avons donc 8 émissions pour le Congo Belge pour une période qui s'étend de 1896 à 1932. Dans toutes les émissions, la valeur du timbre est fixée à 40c. à l'exception de l'émission dite « campagne coloniale » (25c. + 25c.).

A- 40c. – Etat Indépendant du Congo
B- 40c. – Surchargé CONGO BELGE (Locales, Bruxelles, Typo, Princes)
C- 40c. – Bilingue 1910
D- 40c. – Bilingue 1915
E- 40c. – Croix-Rouge 1918
F- 5c./40c. – récupération 1921
G- 25./40c. – surcharge de Malines
H- 25c./40c. – surcharge de Boma
I- Nouvelle valeur 25c.+25c. – Campagnes Coloniales

Pour chacun des chapitres repris ci-dessus, on développera en premier lieu la genèse. Suivi de l'étude des différentes planches/tirages via l'étude des variétés. Ensuite les différents types de surcharges, les types de dentelures, les curiosités diverses, les types d'oblitérations et l'emploi postal.



A – 40c. bleu vert - Etat Indépendant du Congo - Genèse

Le 40c. Mols de l'émission de l'Etat Indépendant du Congo utilise le procédé d'impression de la Taille-douce, a été gravé et imprimé par Waterlow & Sons de Londres. La dentelure varie entre 12 et 16, la feuille se compose de 50 timbres, le timbre est bicolore un centre noir et cadre de couleur vert-bleu. Avec un tirage de 236 000 exemplaires.

Période de validité : 21 novembre 1896 au 31 juillet 1909. Le 40c. a été prévu pour affranchir la lettre recommandée en service intérieur.



Essai n°6 du 10.9.96 Cadre seul, en vert.
Celui-ci est terminé ; mais plusieurs corrections sont prescrites :

- ***Le E de ETAT a un accent, mais le premier E de INDEPENDANT doit en recevoir un***
- ***Le G de CONGO ne donne pas satisfaction***
- ***Une ombre sous l'ovale du 40 du coin supérieur gauche et un cercle dans la pointe inférieure de l'écusson contenant cet ovale sont grossièrement dessinés ; ces détails manquent totalement dans l'écusson du coin supérieur droit.***

Notons que les 40 des angles ne sont pas encore ceux que l'on voit dans les timbres.

Le feuillet porte un paragraphe que nous lisons M.F., souligné et daté 10.9.96.

D'après Mr Jean Du Four.

File Copy

Pour chaque tirage, la firme Waterlow & Sons gardait une feuille pour ses archives. Cette feuille possédait un numéro au crayon, la date et la quantité de timbres imprimés. Les timbres ont été perforés afin d'annuler la valeur faciale.



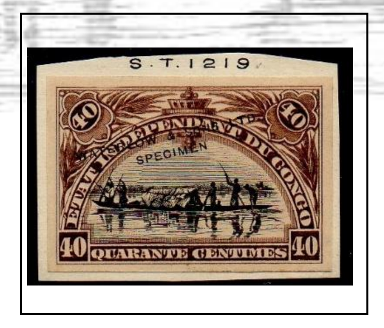




40c. vert pâle	40c. vert bleu
Tirage du 16.03.98	Tirage du 16.07.01
I2+A1a	I2+A1a
Numéro de commande 145741	Numéro de commande 217518

Vignettes publicitaires

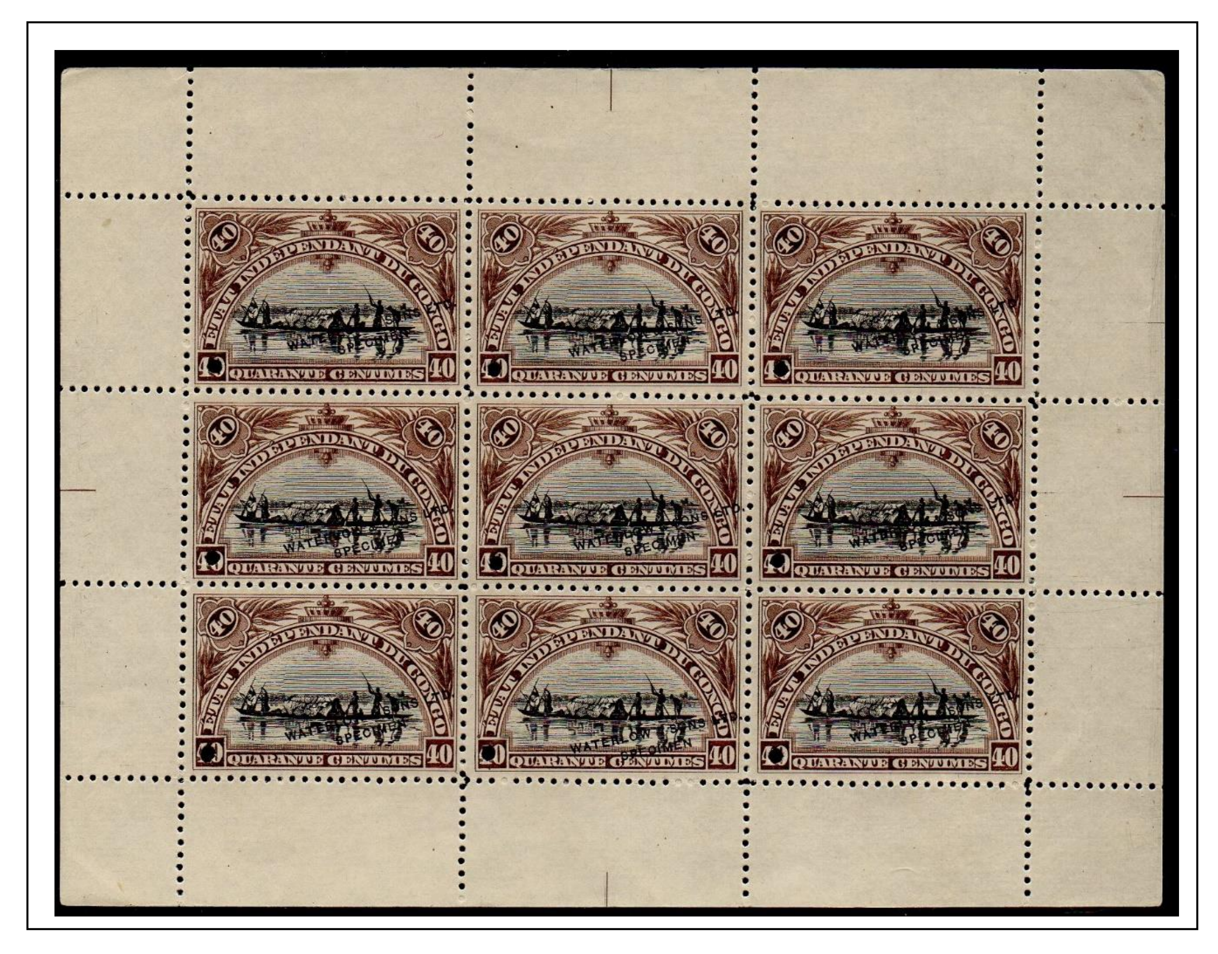
Des vignettes semblables à certains timbres des émissions Mols, destinées à faire valoir la qualité du travail de la firme, ont été imprimées afin d'être utilisées à titre de publicité. Ces vignettes sont imprimées en utilisant les coins originaux qui ont servi à la fabrication des timbres. Ces vignettes sont de couleurs différentes de celles adoptées. Emises non dentelées (considérées comme épreuve) et dentelées en bloc de 9 et parfois placées dans des petits livres de présentation. Elles sont annulées à l'aide d'une griffe sur deux lignes: « WATERLOW & SONS LTD. / SPECIMEN ». Il existe plusieurs variantes de cette griffe. Pour les vignettes dentelées, celles-ci ont un trou de démonétisation en plus de la griffe.



Vignette non dentelée avec griffe en caractères bâtons noirs. Sur fragment provenant d'un livre de présentation.



Vignette non dentelée avec griffe en caractères latins bleus.



Bloc feuillet de 9 vignettes publicitaires dentelées, avec trous de démonétisation et griffe sur deux lignes « WATERLOW & SONS LTD. / SPECIMEN » en caractères bâtons noirs.

40c. bleu-vert – Les timbres-postes

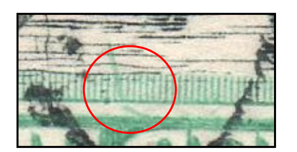
Etude des planches

Deux types de cadres: I1 et I2 (ajout d'un trait vertical entre les timbres 7-8, 12-13 et un point entre les timbres 37-38, 42-43).
Un seul type de centre avec deux états: 1a et 1b (planche dite « griffée ». il semblerait que la planche a été lavée à l'aide d'un chiffon contenant une substance abrasive qui a eu pour effet l'apparition de fines griffes essentiellement situées dans le bas de la feuille.)
Combinaisons de planches possibles: I1+A1, I2+A1a, I2+A1b

Variétés constantes du cadre.



I2+A1a - position 6



Gros trait oblique au-dessus et gauche du « C » de CENTIMES.



I2+A1 - position 13



Repère vertical entre les numéros 7-8 et 12-



I2+A1 - position 17



Échappée de burin dans le coin supérieur gauche.



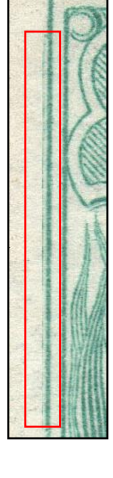
I2+A1 - position 25



Point dans le coin supérieur gauche dans la marge.



I2+A1 - position 35



Griffe parallèle au cadre et dans la marge gauche.

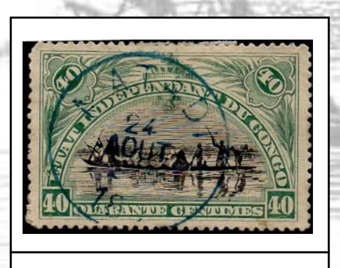


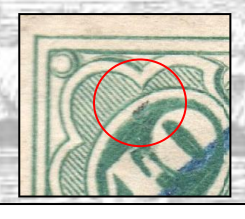
I2+A1 - position 36



Double frappe au coin supérieur droit, de l'arc de cercle vertical qui aboutit au petit double cercle du coin, lui-même doublé dans le bas.

Variétés constantes du centre A1a.


I2+A1a - position 5


Tache oblique dans l'intercadre de l'écusson.

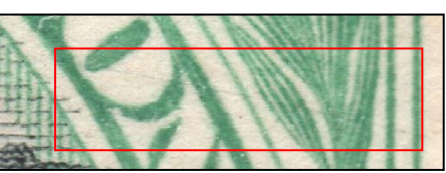

I2+A1a - position 9


Griffe horizontale dans le 4 de 40


I2+A1a - position 12


Point au-dessus à la verticale de l'arrière de la pirogue.


I2+A1a - position 16

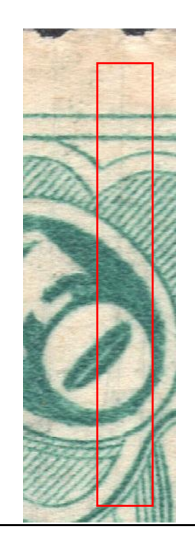

Fine griffe qui coupe le premier « O » de « CONGO ».

Variétés constantes du centre A1b (« griffée »).


I2+A1b - position 47


Multiples griffes dans la marge dans le coin supérieur droit.


I2+A1b - position 24


Griffes verticales côté droit traversant tout le timbre.

Couleurs:

On peut distinguer deux types de couleurs différentes: vert-bleu et vert pâle (verdâtre)


Vert-bleu


Vert pâle

Feuille entière du 40c. – I1+A1 – dentelure 15



A – 40c. bleu vert - Etat Indépendant du Congo - Oblitérations

Cachets au type 1-DMTY (Selon la classification d'Heim & Keach du Belgian Congo Study Circle)

Apparus au Congo le 1er Janvier 1886, ils furent utilisés jusqu'en 1938, Ces cachets sont présents dans pratiquement tous les bureaux de poste ouverts durant cette période. Certains de ces bureaux postaux possédaient plusieurs cachets qui sont différenciables grâce à des mesures angulaires. Différentes mesures angulaires d'un même bureau donneront les types 1.1, 1.2, 1.3, etc ...
DMTY = ordre dans la date: jour (Date) mois (Month) temps (Time) année (Year)



Tumbu-Mani – 1.1



Albertville – 1.1



Basoko 1.2



Ibembo – 1.2



Luali – 1.1



Stanleyville – 1.1



Bumba – 1.2



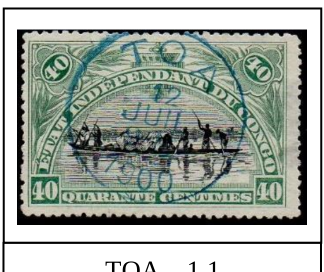
Nouvelle-Anvers – 1.2



Coquilhatville – 1.2



Boma – 1.3



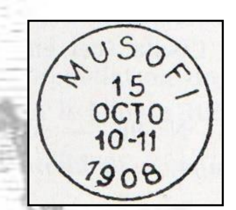
TOA – 1.1



Popocabacca – 1.1

Cachets au type 1-DMtY

DMtY = ordre dans la date: jour (Date) mois (Month) temps (time) année (Year)

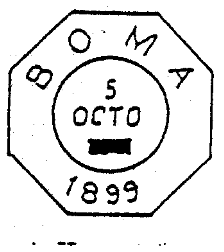



Banza-Boma – 1.1

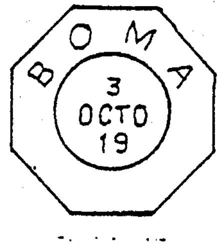

Basankusu – 1.1


Irebu – 1.1

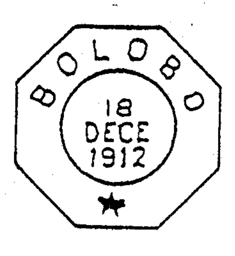
Cachets télégraphiques



T1A-DMTY/T



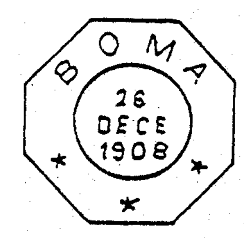
T1Aa-DMy/Y



T1B-DMY



T1B-DMy



T1C-DMY

Exemples de quelques types de cachets extraits du livre d'Heim & Keach


Boma T1A-DMTY/T


Boma T1Aa-DMy/Y


Tumba
T1C.1-DMY


Coquilhatville
T1B.1-DMY


Léopoldville
T1B.1-DMy

Oblitération dernier jour

Le 40c. de l'Etat Indépendant du Congo fut mis hors cours le 31/07/1909. Car après cette date tous les timbres de l'Etat Indépendant du Congo devaient être revêtus de la surcharge « CONGO BELGE ».



Nouvelle-Anvers
31/07/1909

Oblitérations étrangères



Belgique
Annulation « roulette »



Lado - Soudan
Retta 306 de Khartoum
Signature rouge
« Lado 21/10/06 »



Angleterre
Paquebot Southampton

Griffes de bureaux

LÉOPOLDVILLE

Exemple extrait du livre de De Cock



Léopoldville 2A1



Matadi 2A2
avec « T » de taxe

A – 40c. bleu vert - Etat Indépendant du Congo – Grands ensembles oblitérés



Bloc de 4 – tirage I2+A1a
Oblitéré à Banana le 29 mai 1899



Bloc de 4 – tirage I2+A1b
Oblitéré à Matadi le 3 septembre 1904



Bloc de 6, oblitération télégraphique de Tumba type T1c. 1-DMY

A – 40c. bleu vert - Etat Indépendant du Congo – Emploi postal

Service intérieur

Lettre partie de Boma le 4 décembre 1906 à destination de Banana où elle parvint le 7 décembre 1906.

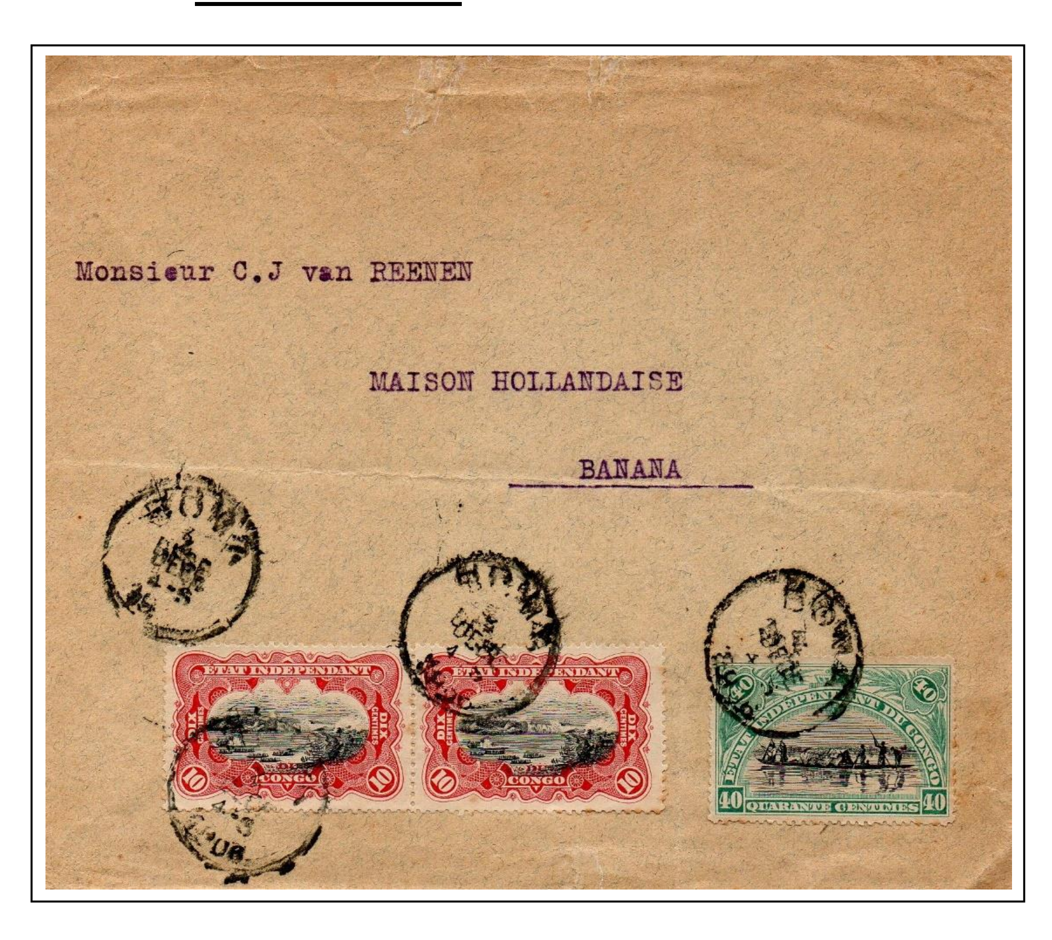
Tarif (1.4.1896 au 1.3.1921):

4 ports intérieur: 4x15c./15gr.

Affranchissement : (60c. – correct pour une lettre entre 46gr. et 60gr.)

40c. vert-bleu
10c. carmin – paire horizontale – I3+A5





Service international

Carte vue écrite à Basankusu le 16 avril 1899 et annulée au passage à Coquilhatville le ? (dateur creux) à destination de Bruxelles /Belgique où elle parvint le 13 juin 1899. Cachets de passage par Léopoldville le 12 mai et Boma le 20 mai 1899.

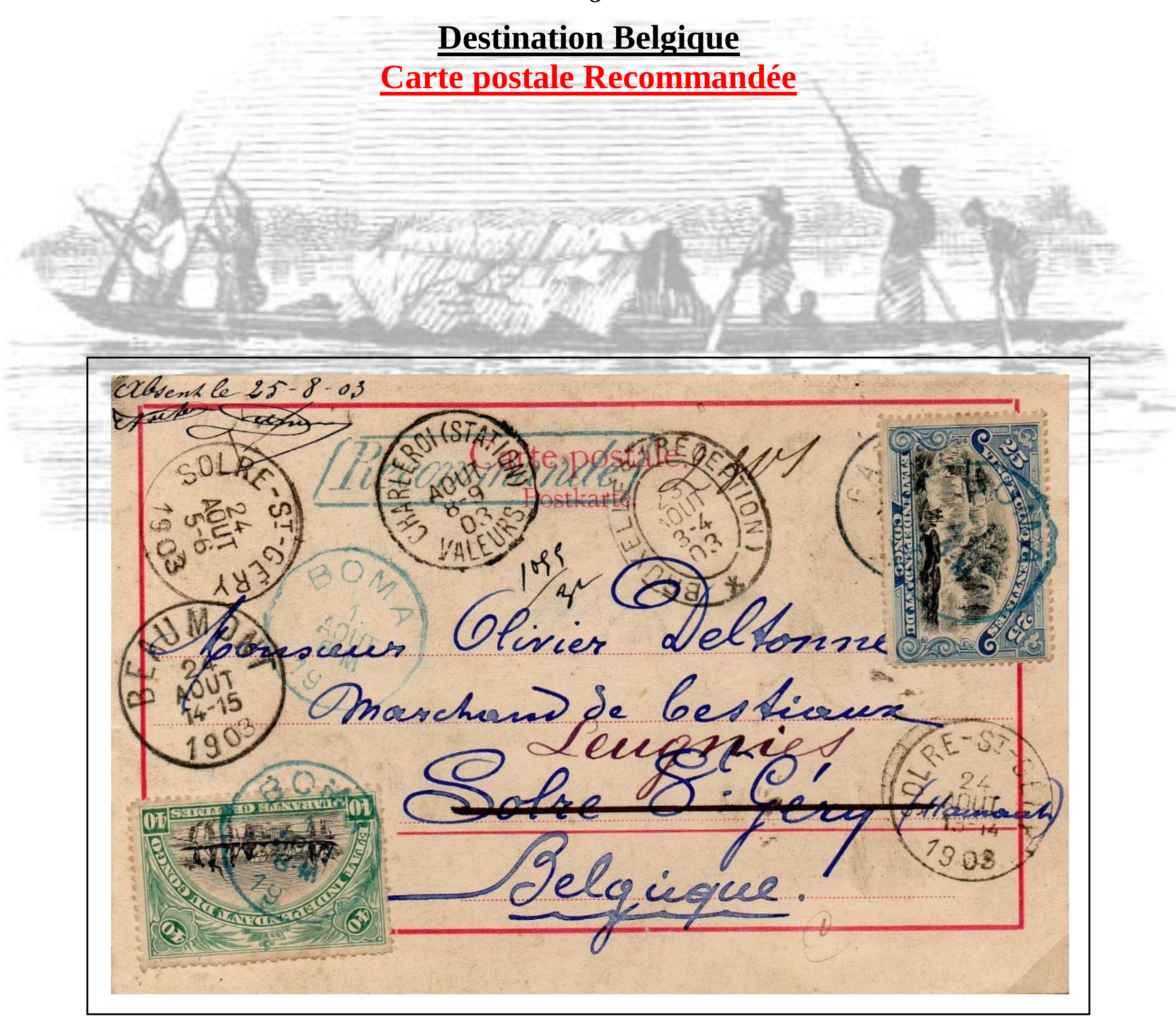
Tarif (1.1.1886 au 30.4.1902)
Carte postale privée en international = 50c.

Affranchissement :
40c vert-bleu - I+A1 - position 7
10c. bleu-ciel - I2+A2 - position 1



Destination Belgique

Carte postale Recommandée



Carte vue partie de Gare de Boma le 29 juillet 1903 (cachet sous le 25c. bleu), affranchie et recommandée (sous n°2301) à Boma le 1er août 1903 à destination de Solre St Gery/Belgique où elle parvint le 24 août. Cachet de passage par Bruxelles le 23 août 1903. Réexpédition vers Leugnies, via Beaumont le 24 août 1903. Indication manuscrite « Absent le 25-8-03 » + signature. Passage par Charleroi date invisible.

Tarif

- **Carte postale privée internationale (1.5.1902 au 1.4.1910) = 15c.**
- **Recommandation (1.1.1886 au 1.4.1910) = 50c.**

Affranchissement : (correct)

- **40c. vert pâle**
- **25c. bleu cadre non regravé**

Griffe encadrée italique « Recommandé » de Boma sous numéro 2301.

Destination Belgique

Tarif du 1.1.1886 au 1.4.1910: Port international : 50c./15gr.

Lettre (avec contenu) partie de Boma le 21 février 1900 à destination de Bruxelles où elle parvint le 17 mars 1900. Cachet de facteur belge n°56.

Affranchissement : (correct) à l'aide d'un 40c vert pâle - I2+A1a - position 38 et d'un 10c. bleu verdâtre - position 40







Lettre avec contenu partie de Stanleyville le 28 janvier 1905 à destination d'Anvers /Belgique où elle parvint le 8 avril 1905. Cachet de passage par Léopoldville. Cachet de facteur belge n°119.

Affranchissement : (correct)

40c. vert-bleu – I2+A1b – dentelure 14 – position 12
10c. carmin



Destination Angleterre



Lettre partie de Matadi le 1er août 1908 à destination de Stonehaven / Scotland où elle parvint le 24 août 1908. Cachet portuaire « Southampton Ship Letter » le 22 août 1908.
Tarif du 1.1.1886 au 1.4.1910: 2 ports en international = 1Fr.

Affranchissement : (correct) à l'aide d'un 40c vert-bleu, d'un 10c. carmin et d'un 50c. jaune-olive

Destination France



Lettre partie de Léopoldville le 30 juillet 1908 à destination de Cannes / France. Cachet de passage par Paris (Etranger) le 22 août 1908. Elle fut redirigée vers St Martin d'Entraunes où elle parvint le 28 août 1908.

Tarif du 1.1.1886 au 1.4.1910: Port international : 50c./15gr.

Affranchissement : (correct) à l'aide d'un 40c vert-bleu I2+A1b, d'un 10c. carmin.

A – 40c. bleu vert - Etat Indépendant du Congo – Emploi postal – grand ensemble sur lettre

Service limitrophe



Lettre recommandée partie de Matadi le 18 avril 1903 à destination de Mayumba / Congo Français. La lettre fut transportée par un paquebot français de la ligne « Loango à Bordeaux L.L. N°1 » le 18 août 1903.

Tarif :

- **5 ports limitrophes (5x25c.) = 1.25fr.**
- **Recommandation: = 50c.**

Affranchissement : (1.75fr. – correct – pour une lettre de 66 grammes – soit 5 ports recommandés)

- **40c vert-bleu - I2+A1a – bande de 4 – dentelure 15 – position 47-48-49-50**
- **15c. ocre**

Griffe encadrée italique « Recommandé » sous n°1990.

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE - 1909

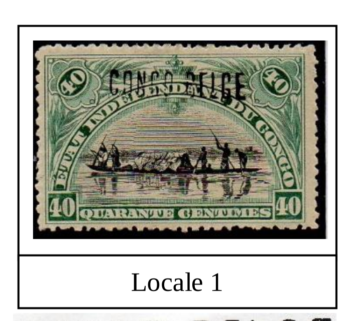
Introduction

Le 15 novembre 1908, la Belgique prend possession de l'Etat Indépendant du Congo et celui-ci devient le Congo Belge.
Vu la nouvelle situation politique, l'administration postale décida de surcharger l'émission en cours c'est-à-dire les Mols de 1900. Le 40c. fut donc surchargé localement à l'aide de 7 différents types de cachets « CONGO BELGE ». Un 8ème type fut fabriqué par la Compagnie des Chemins de Fer du Congo (à ce jour jamais rencontré sur 40c.)

Etudes des planches.

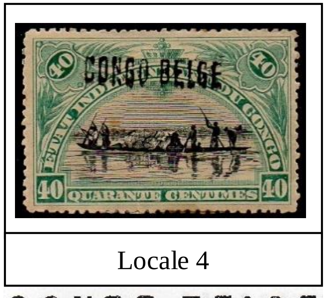
On utilisa les planches I2+A1a et I2+A1b (= dernier tirage) pour les variétés (Cfr. chapitre précédent)

Etudes des surcharges.

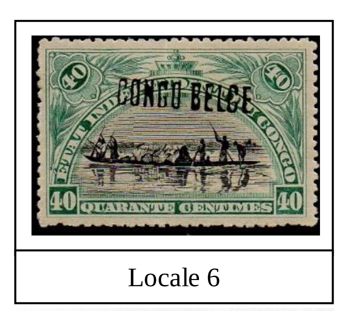

Locale 1


Locale 2


Locale 3


Locale 4


Locale 5


Locale 6


Locale 7

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – Les curiosités

Curiosités de surcharge



Locale 4
Renversée et oblique



Locale 5
Dans le centre

Curiosités de dentelure

a. Dentelure décalée



Locale 3
Dentelure décalée
Vers le bas à gauche



Locale 1
Dentelure décalée
Vers le haut et à droite



Locale 5
Dentelure décalée
Vers le bas

b. Grand timbre



Locale 5
Grand timbre à droite
(avec voisin)

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – Oblitérations



Locale 3
Oblitération française
La Rochelle-Pallice



Locale 1
Cachet de chemin de fer
Gare de Luki



Locale 1
Premier jour
Boma 1 janvier 1909

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – Grands ensembles oblitérés



Bloc de 4 – locale 5
Oblitéré à Boma le 29 juin 1910



Bande de 5 – locale 1 – oblitéré à Boma. L'affranchissement correspond à un tarif de
4 ports simples ou 3 ports recommandés

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – Emploi postal

Seul sur lettre - Service intérieur



Lettre recommandée partie de Pweto le 7 septembre 1911 à destination de Baudouinville / Congo Belge.

Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)

- **1er port intérieur = 15c.**
- **Recommandation= 25c.**

Affranchissement : (40c. – correct – pour une lettre de moins de 15 grammes)

- **40c vert-bleu - I2+A1 – surcharge locale 7 – dentelure 14.**

Griffe à bâton « Recommandé » de Pweto sous n°1318 + griffe majuscule PWETO en noir.

Destination Belgique

Lettre partie de Dima le 7 août 1909 à destination de Bruges/Belgique où elle parvint le 5 septembre 1909. Cachet de facteur belge n°22 en noir.

Tarif : (1.1.1886 au 1.4.1910)
1er port international = 50c.

Affranchissement : (50c. – correct – pour une lettre de moins de 15 grammes)

40c. vert-bleu - I2+A1b – surcharge locale 1 – dentelure 15.
5c. – vert – paire horizontale – I2+B2 – surcharge locale 4.

Lettre recommandée partie de Thysville le 9 janvier 1909 à destination de Bruxelles/Belgique où elle parvint le 3 juillet 1909.

Tarif : (1.1.1886 au 1.4.1910)
1er port international = 50c.
Recommandation = 50c.

Affranchissement : (1Fr. – correct – pour une lettre recommandée de moins de 15 grammes)

40c. vert-bleu - I2+A1 – paire verticale – surcharge locale 3 – dentelure 14.

10c. carmin – paire verticale – surcharge locale 3



Griffe à bâton Recommandé de Thysville sous numéro 231 (encre bleue tout comme le dateur de Thysville).



B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – TYPO

Introduction

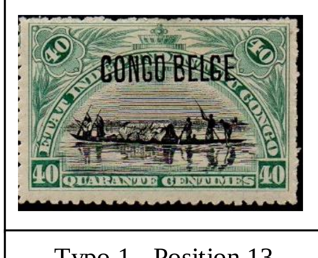
Une partie des feuilles fut surchargée typographiquement à Bruxelles.
Les timbres furent envoyés au Congo Belge le 25 décembre 1908. La première oblitération connue date du 5 février 1909.

Etudes des planches.

On utilisa les planches I2+A1a et I2+A1b (= dernier tirage). Pour les variétés, cfr. chapitre précédent.

Etudes des surcharges.

Il existe deux types de surcharges dans la même feuille. 5 timbres possèdent une surcharge plus longue que les 45 autres timbres. Donc typo 1 = 16 ½ mm. et typo 2 = 16 ¾ mm. (positions 4, 10, 11, 12, 31).


Typo 1 - Position 13


Typo 2 - Position 4

Quelques variétés de surcharges.


Position 35
2ème « G » endommagé

Position 44
« C » endommagé

Position 34
« B » ouvert

Position 32
2ème « E »
Endommagé en bas

Position 8
« L » endommagé

Position 16
1er « G » endommagé

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – TYPO – Les curiosités

Curiosités de surcharges


Surcharge déplacée en haut à gauche


Surcharge déplacée en haut à droite


Surcharge bien centrée


Surcharge à cheval Dernière ligne


Surcharge à cheval


Surcharge déplacée en bas


Surcharge déplacée en haut

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – TYPO – Etude de la dentelure

Étude de dentelure



Dentelure 12 ½



Dentelure 14



Dentelure 14 ½



Dentelure 12-14



Dentelure 14 ½ - 15

Curiosité de dentelure



Bord de feuille avec double dentelure

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – TYPO – Grands ensembles oblitérés



Bloc de 4 – tirage I2+A1a –
position 31-32-36-37
Oblitéré à Lusambo le 1 avril 1912



Bande verticale de 4 – tirage I2+A1a – position 35-40-45-50
Oblitéré à Popokabaka le 27 mars 1915

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – TYPO – Emploi postal

Destination USA



Lettre partie de Boma le 22 mars 1910 à destination de Milwaukee / Etats Unis d'Amérique.

Tarif : (1.1.1886 au 1.4.1910)
1er port international = 50c.

Affranchissement : (50c. – correct – pour une lettre de moins de 15 grammes)

40c. vert-bleu - I2+A1 – surcharge typo.

10c. carmin – bilingue 1910

Destination Belgique



Lettre recommandée partie de Kuesi le 29 août 1911 à destination de Bruxelles / Belgique où elle parvint le 8 octobre 1911. Cachet de facteur belge n°641.

Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)
1er port international = 25c.
Recommandation = 25c.

Affranchissement : (50c. – correct – pour une lettre recommandée de moins de 15 grammes)

40c. vert-bleu - I2+A1 – surcharge typo – dentelure 14 ½ - 15.

10c. carmin – bilingue 1910

Griffe à bâton Recommandé de Kuesi sous numéro 587 en noir.



Destination Belgique



Fragment de colis recommandé parti de Lukula le 23 novembre 1912 (jour « 23 » ajouté à la plume par le postier) à destination de Cappellen-lez-Anvers / Belgique.

Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)

- **Port imprimé par 50gr. = (4x) 5c.**
- **Recommandation = 25c.**

Affranchissement : (45c. – correct – pour un imprimé recommandé de moins de 200gr.)

- **40c. vert-bleu - I2+A1 – surcharge typo dentelure 14**
- **5c. vert – bilingue 1910**

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – Bruxelles

Introduction

Des feuilles furent aussi surchargées à Bruxelles manuellement. Il existe 8 types différents de surcharges. Pour le 40c. on a recensé l'utilisation de 5 de ces surcharges (B2-B3-B4-B5-B6) Très peu de timbres de ces feuilles furent envoyés au Congo Belge. Il est extrêmement difficile trouver des oblitérés.

Etudes des surcharges.



Bruxelles 2
I2+A1b



Bruxelles 4
I2+A1b



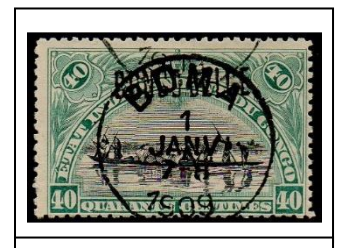
Bruxelles 6
I2+A1b

Curiosité de surcharge.



Bruxelles 2
Surcharge grasse

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – Bruxelles – Oblitérations



Bruxelles 2
Boma 01/01/1909
Premier jour

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – PRINCES

Introduction

***Tirage des Princes :** La légende attribue l'origine de ce tirage à une demande faite par S. A. R. la Comtesse de Flandre désireuse d'acquérir pour ses enfants des séries complètes des premiers timbres du Congo avec surcharge manuelle de Bruxelles. Comme toute la réserve avait été surchargée typographiquement, il était impossible de satisfaire cette demande sans effectuer un nouveau tirage !*

La réserve de timbres et cartes surchargés étant épuisée et les valeurs avec légende "Congo Belge" qui devaient les remplacer n'étant pas prêtes, on exécuta un dernier tirage, que l'on désigne "Tirage des Princes", en mars 1909 sous le régime du Congo Belge, des dix timbres et des quatre cartes aux types en cours après 1900.

Le tirage de chaque timbre était de 100 feuilles. Nonante-deux feuilles furent surchargées typographiquement et envoyées aussitôt au Congo. Deux feuilles ne reçurent pas la surcharge et six furent surchargées à la main à Bruxelles (B2 ou B5). (Extrait du Site internet www.congoposte.be de Charles Stockmans).

Etude des timbres

On utilisa la planche I2+A1b pour réaliser ce nouveau tirage. La dentelure est toujours 14. Pour les timbres surchargés typographiquement, il y a aussi des surcharges type Typo 2 (position 2-23-43).



Typo 1 – position 14

Curiosité de surcharge.

Surcharge Bruxelles type 2 Position 41-42-46-47 (coin inférieur gauche)
Surcharge renversée à la position 42
Surcharge dans le centre position 41



Variété du cadre



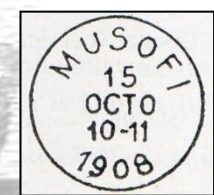
Position 15

Griffe quasi verticale dans le centre derrière le premier groupe de pagayeurs
Variété présente uniquement dans le tirage des princes

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – PRINCES – Oblitérations

Cachets au type 1-DMtY (Selon la classification d'Heim & Keach du Belgian Congo Study Circle)

DMtY = ordre dans la date: jour (Date) mois (Month) temps (time) année (Year)




Irebu – 1.1
Position 41


Pania-Mutombo – 1.1
Position 42


Pweto – 1.1
Position 36


Stanleyville – 1.1
Position 43 – typo 2


Boga – 1.1
Position 32


Sakania
Position 12


Libenge – 1.2
Position 43 – typo 2

Cachets au type 1-DMty


Lukafu – 1.1
Position 28


Lukafu – 1.2
Position 29

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – PRINCES – Grands ensembles oblitérés



Paire verticale – position 3-8
Oblitération - Etoile du Congo 1.1-tDMY – 25-8-1915



Bloc de 4 – position 1-2-6-7
Variété de surcharge position 1 « CUNGO »
Variété de surcharge position 2 – typo 2
Cachet TAXES
Oblitération - Etoile du Congo 1.1-tDMY – 25-8-1915

B – 40c. bleu vert – surchargé CONGO BELGE – 1909 – PRINCES – Emploi postal

Lettre recommandée postée à Pweto le 14 septembre 1911 à destination de Celles-lez-Tournai / Belgique où elle parvint le 29 octobre. Cachet de passage par Gand et Tournai le 28 octobre.

Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)

2 ports international = 2x 25c.
Recommandation = 25c.

Total = 75c.



Affranchissement : (75c. – correct pour une lettre recommandée de moins de 30gr.)
40c. bleu-vert – I2+A1b – tirage des Princes – position 10

- **10c. carmin – bilingue 1910**
- **25c. bleu – bilingue 1910**

Griffe à bâton « Recommandé » + griffe du bureau de PWETO, sous n°1330.

C – 40c. bleu vert – Bilingue 1910

Introduction

Le 40c. Mols de l'émission bilingue de 1910 utilise le procédé d'impression de la taille-douce, a été gravé et imprimé par Waterlow & Sons de Londres.
La dentelure est 13 ½, 14, 14 ½ x 15. La feuille se compose de 50 timbres, le timbre est bicolore un centre noir et cadre de couleur vert-bleu. Avec un tirage de 180 000 exemplaires.

Période de validité : 15 septembre 1910 au 31 mars 1916. Le 40c. a été prévu pour affranchir la lettre recommandée en service intérieur.

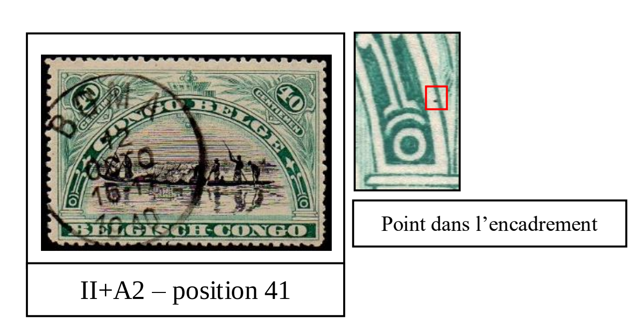


Avec griffe SPECIMEN

Etudes des planches.

Un type de cadre: II
Un type de centre: A2 dont un sous état dit « corrodé » (timbres parsemés de petits points noirs)

Variétés constantes du centre



II+A2 – position 41

Point dans l'encadrement



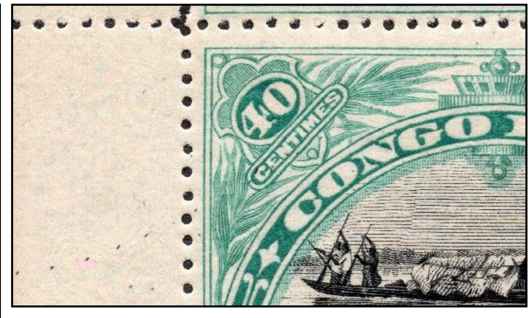
II+A2 – position 32



Fines griffes verticales dans le coin supérieur



II+A2 – position 31



C – 40c. bleu vert – Bilingue 1910 – Emploi postal

Seul sur lettre - Service intérieur

Lettre recommandée partie de Lusambo le 19 mars 1915 à destination de Matadi. Cachet de passage par Kinshasa le 29 mars 1915.

Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)
1er port intérieur = 15c.
Recommandation= 25c.

Affranchissement : (40c. – correct – pour une lettre de moins de 15 grammes)

40c vert-bleu – II+A2



Service intérieur



Lettre recommandée de Stanleyville 27 mars 1913 à destination de Ilambi via Isangi.

Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)
2 ports intérieur = 15c. (2x)
Recommandation= 25c.

Affranchissement : (55c. – correct – pour une lettre de 16-30 grammes)

40c. vert-bleu – II+A2
15c. ocre – bilingue 1910

Destination Suisse

Lettre recommandée partie de Matadi le 19 juillet 1913 à destination de Genève / Suisse où elle parvint le 10 août 1913. La lettre fut ramenée en Europe via le paquebot « Afrique » de la ligne « Matadi A Bordeaux L.L. N°3 ».



Tarif : (1.4.1910 au 31.3.1920)

- **3 ports en international = 25c. (3x)**
- **Recommandation= 25c.**

Affranchissement : (1Fr. – correct – pour une lettre de 31-45 grammes)

- **40c. vert-bleu – II+A2**
- **10c. carmin – bilingue 1910**
- **50c. olive – surcharge Typo de 1909**



D – 40c. brun carminé – Bilingue 1915

Le 40c. Mols de l'émission bilingue de 1915 utilise le procédé d'impression de la taille-douce, a été gravé et imprimé par Waterlow & Sons de Londres.
La dentelure est 13 ½, 14 et 15. La feuille se compose de 50 timbres, le timbre est bicolore un centre noir et cadre de couleur brun carminé. Avec un tirage de 85000 exemplaires.

Période de validité : 1er octobre 1915 au 31 décembre 1921. Le 40c. a été prévu pour affranchir la lettre recommandée en service intérieur et après le changement de tarif du 1er avril 1920, il peut aussi servir pour affranchir la lettre recommandée à destination de la Belgique.



Tirage spécial en noir

Etudes des planches.

Un type de cadre: II
Deux types de centres: A2 et A3. Il y a deux grandes différences entre ces deux tirages. L'A2 a une petite tache blanche qui coupe l'embarcation au pied du troisième pagayeur et le reflet de la proue dans l'eau présente un profil à angle droit.



II+A2





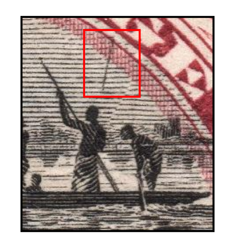
II+A3



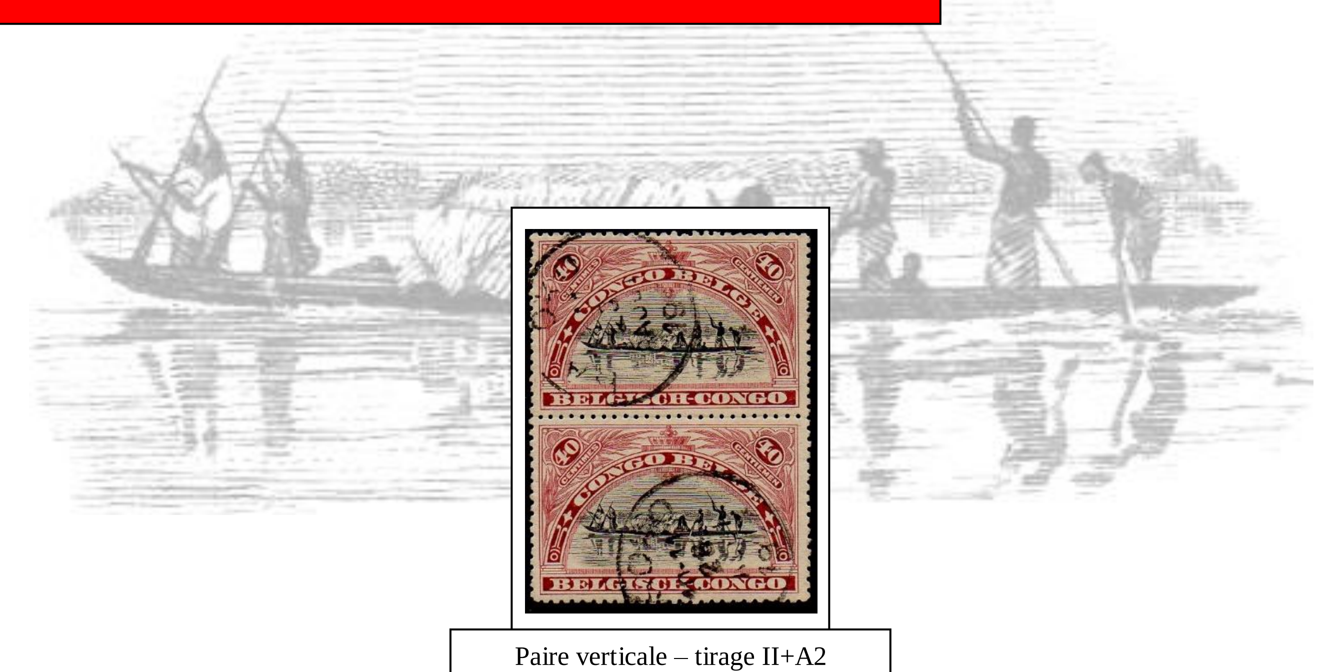
Variété spectaculaire du centre A2 et A3.

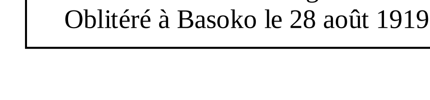


Position 34
Trait vertical au-dessus de l'avant dernier pagayeur.



D – 40c. brun carminé – bilingue 1915 – Grands ensembles oblitérés





Paire verticale – tirage II+A2
Oblitéré à Basoko le 28 août 1919



Paire horizontale – tirage II+A2
Oblitéré à Thysville



Paire horizontale – tirage II+A3
Oblitéré à Kinshasa



Bloc de 6 – tirage II+A2 – oblitéré à Boma le 7 mars 1916

D – 40c. brun carminé – Bilingue 1915 – Emploi postal

Seul sur lettre - Service intérieur

Lettre recommandée partie de Likasi le 14 octobre 1920 à destination d'Elisabethville.

Tarif : (1.4.1920 au 28/2/1921)
1er port intérieur = 15c.
Recommandation= 25c.

Affranchissement : (40c. – correct – pour une lettre de moins de 20 grammes)

40c brun carminé – II+A3



Seul sur lettre - Service vers la Belgique



Lettre recommandée partie de Boma le 26 mai 1920 à destination de Bruxelles / Belgique. Cachet de facteur belge n°460.

Tarif : (1.4.1920 au 28/2/1921)

- **1er port vers la Belgique = 15c.**
- **Recommandation = 25c.**

Affranchissement : (40c. – correct – pour une lettre de moins de 20 grammes)

- **40c brun carminé – II+A2**

Utilisé comme timbre-taxe





Lettre partie de Johannesbourg/Afrique du Sud le 18 août 1920 à destination d'Elisabethville où elle parvint le 25 août 1920.

Cachet taxes Sud-africain : « T 20 CENTIMES » avec correction à l'encre noire « 40 ».

La lettre fut taxée à Elisabethville le 25 août 1920.

Affranchissement pour la Taxe :

- **40c. brun carminé – II+A3 – avec cachet « TAXES » type IX**

E – 40c. brun carminé – Croix-Rouge 1918

Introduction

Le 40c. Mols de l'émission Croix-Rouge de 1918 utilise le procédé d'impression de la taille-douce, a été gravé et imprimé par Waterlow & Sons de Londres.
La dentelure est 14 ou 15. La feuille se compose de 50 timbres, le timbre est bicolore un centre bleu, cadre de couleur brun carminé et une surcharge de couleur carmin ou vermillon. Avec un tirage de 150000 exemplaires.

Période de validité : 15 mai 1918 au 31 décembre 1921. Le 40c. a été prévu pour affranchir la lettre recommandée en service intérieur et après le changement de tarif du 1er avril 1920, il peut aussi servir pour affranchir la lettre recommandée à destination de la Belgique.

On utilisa la planche du 40c. bilingue 1915 (un type de cadre: II et type de centre: A3.) Combinaison des planche II+A3.



Tirage spécial non dentelé

Etudes de dentelures.

Deux types de dentelure 14 ou 15.



Dentelé 14



Dentelé 15

Etudes de surcharges.



Surcharge vermillon



Surcharge carmin

Variétés du centre et du cadre (II+A3).



Position #6 : variété du cadre
Double frappe du coin gauche
Variété Balasse V4

Position # 20: variété du cadre
Diverses doubles frappes du coin droit









Position # 7: variété du centre
griffe verticale en marge droite



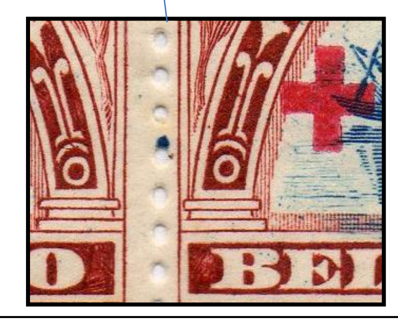
Position #34 : variété du centre
Griffe oblique au dessus du pagayeur
Variété Balasse V 1



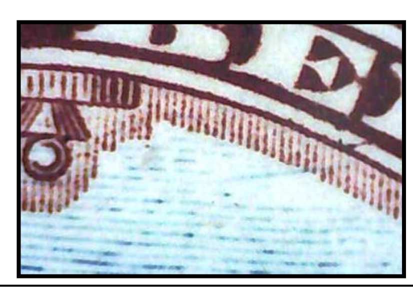




Position #36 : variété du centre
point en bdf gauche

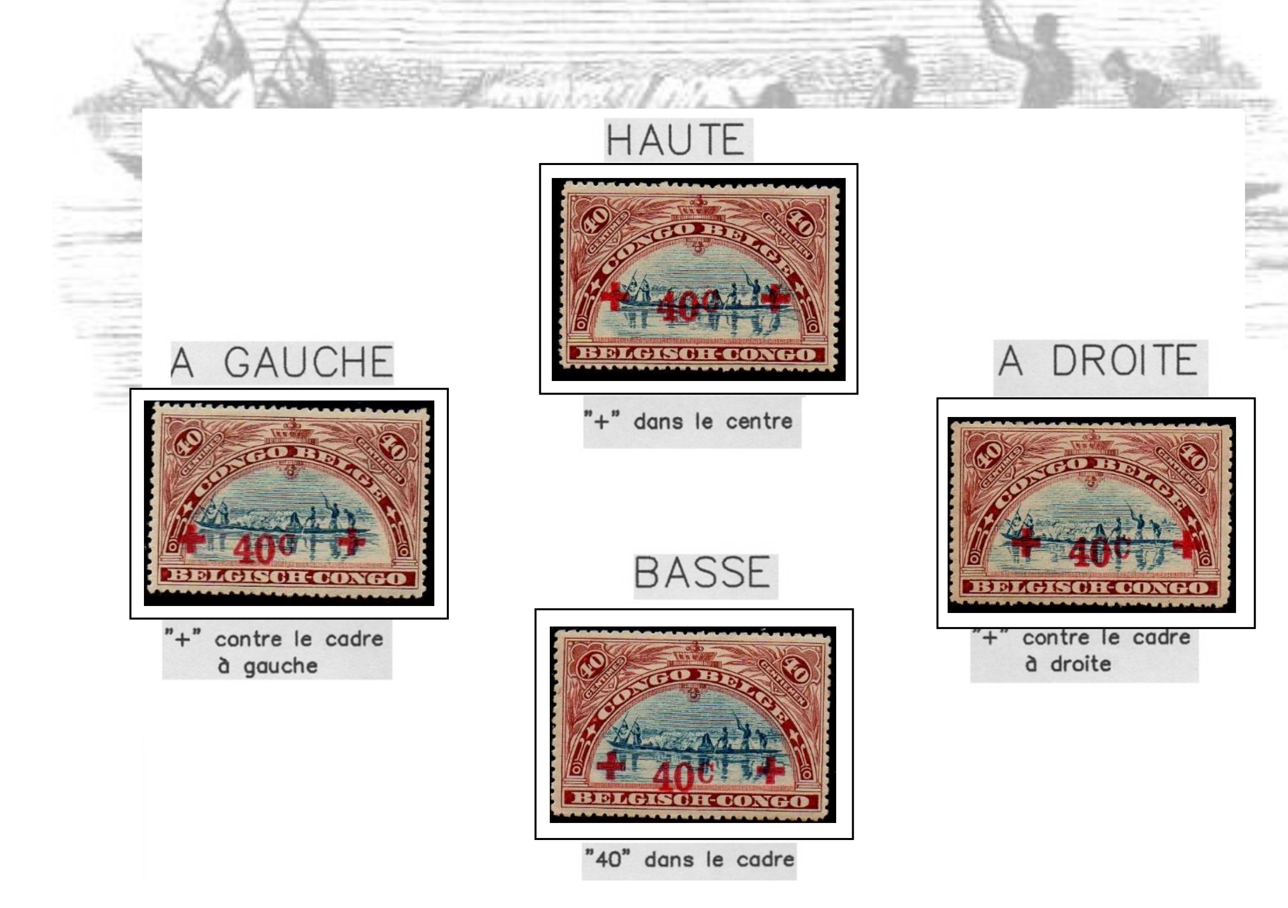


Position #38 : variété du centre
Gros point en marge gauche

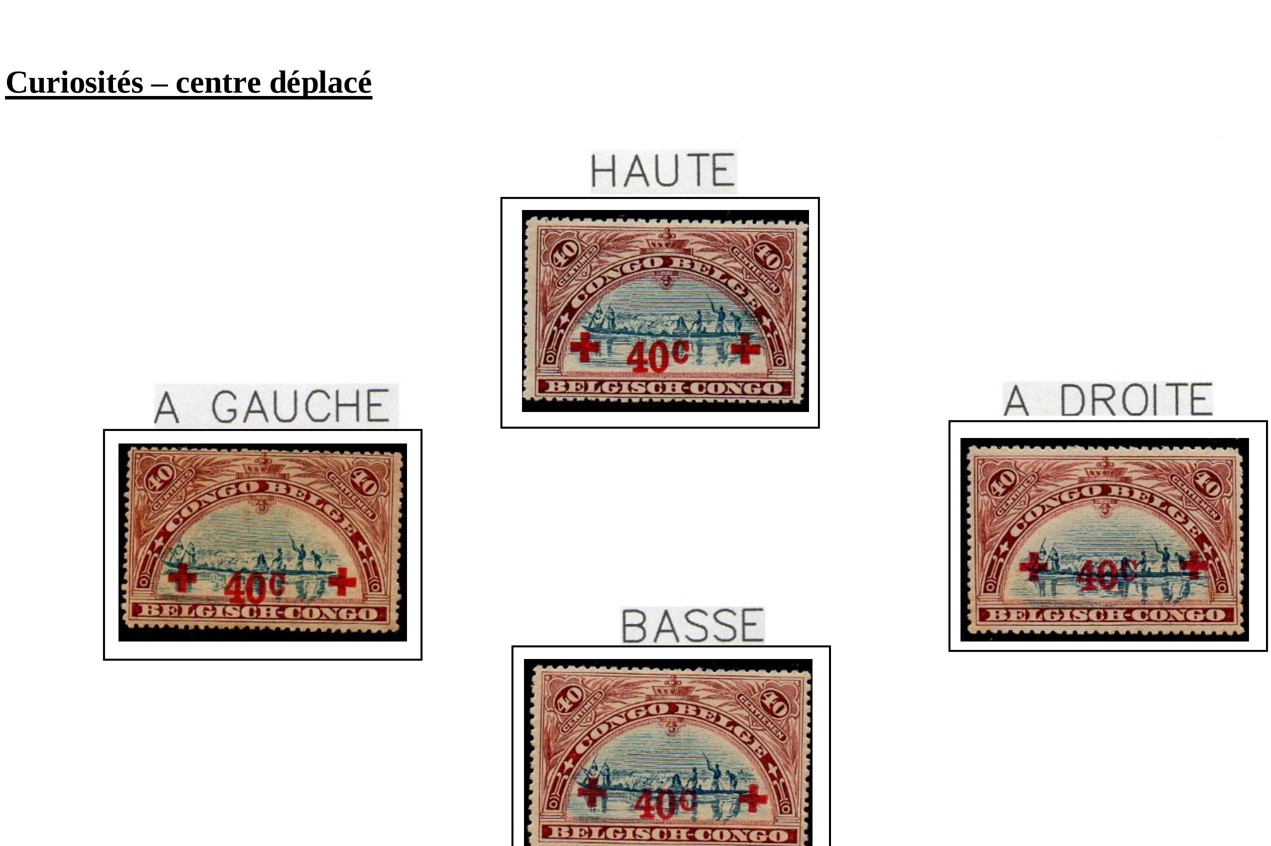


Position #35 : variété du centre
Griffe oblique dans le ciel
Variété Balasse V 2

Curiosités – surcharge déplacée



Curiosités – centre déplacé

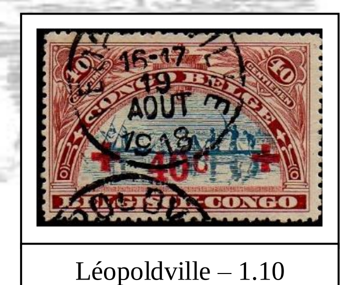


E – 40c. brun carminé – Croix-Rouge 1918 – Oblitérations

Cachets au type 1-tDMY (Selon la classification d'Heim & Keach du Belgian Congo Study Circle)


Matadi – 1.7


Elisabethville – 1.2


Léopoldville – 1.10


Matadi – 1.5

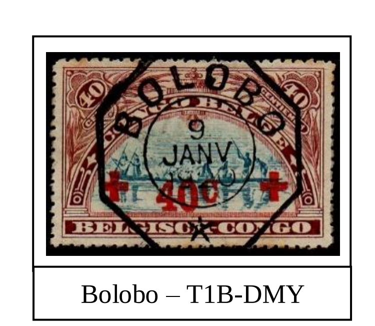

Kinshasa – 1.2


Niangara – 1.1

Thysville – 1.2

Autres types de cachets


Kilo – 5A1-DmtY


Bolobo – T1B-DMY

E – 40c. brun carminé – Croix-Rouge 1918 – Emploi postal

Destination Angleterre

Lettre recommandée écrite à Beni et annulée à Irumu le 13 février 1919 à destination de Londres/Angleterre. Cachets de passage par Kilo le 14 février, Jinja/Uganda le 10 mars et Mombasa le 18 mars 1919.



Tarif: (1.4.1910 au 31.3.1920)

- **1 port international = 25c.**
- **Recommandation = 25c.**

Affranchissement : (50c. – correct – pour une lettre de moins de 15 grammes)

- **40c. + 40c. brun carminé – Croix-Rouge – II+A3 – surcharge vermillon**
- **5c.+ 10c. vert – paire verticale – Croix-Rouge**
- **5c. vert – bilingue 1915 (au verso qui sert uniquement à fermer la lettre) analogie au cachet de cire.**

Le transit par Jinja est extrêmement rare.

Destination Suisse

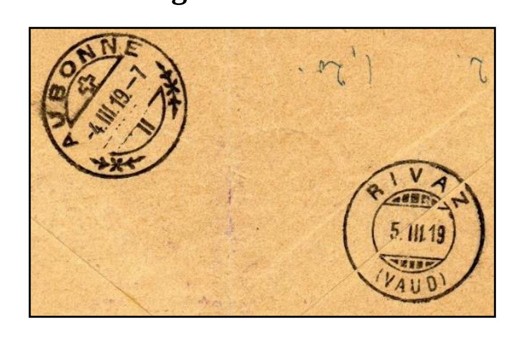
Lettre recommandée partie de Boma le 18 janvier 1919 à destination d'Aubonne/Suisse où elle parvint le 4 mars 1919. Elle fut ensuite redirigée vers Rivaz où elle parvint le 5 mars 1919.

Tarif: (1.4.1910 au 31.3.1920)

- **1 port international = 25c.**
- **Recommandation = 25c.**

Affranchissement : (50c. – correct – pour une lettre de moins de 15 grammes)

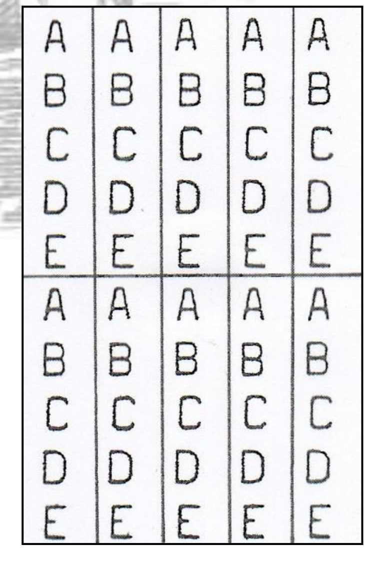
- **40c. + 40c. brun carminé – Croix-Rouge – II+A3 – surcharge vermillon**
- **10c.+ 15c. carmin – Croix-Rouge**



F – 5c./40c. bleu-vert – Récupération 1921

Introduction

Vu l'énorme stock de timbres de l'émission Mols Bilingue 1910 récupéré à la fin de la guerre de la part des Allemands, il fut décidé de surcharger toutes les valeurs. Le 40c. bleu-vert bilingue reçut une surcharge typographique rouge « .5^{c}. ». Tirage de 109 400 exemplaires. Période de validité : 1er juillet 1921 au 31 décembre 1932.



Etudes des planches.

On utilisa la planche II+A2.

Etudes des surcharges.

La planche de 50 surcharges fut réalisée avec un bloc-report vertical de 5 surcharges.



Type A & B
Toutes les barres sont régulières et bien alignées.



Type D
Barres gauches:
La 2ème barre est plus courte.
Barres droites:
La 2ème barre est plus longue et a l'ergot à gauche.



Bande de 5 verticale
Positions 30-35-40-45-50



Type C
Barres gauches:
Les 2ème et 4ème barres sont plus longues. Les 4 barres sont biseautées à droite.
Barres droites :
La 1ère barre est plus courte.



Type E
Barres gauches:
Les 4 barres ont un ergot à l'extrémité droite, surtout la 3ème.
Barres droites:
Les 1er et 2ème sont plus courtes.
Les 2ème et 3ème sont biseautées à gauche.

Curiosités de surcharge



Bloc de 6 coin de feuille
Surcharge déplacée vers le bas et à droite (à cheval)



Surcharge partiellement doublée
Surtout au niveau du « 5 »



Bloc de 4 coin de feuille
Surcharge déplacée vers la gauche et vers le haut.

Curiosités de dentelure



Paire verticale bord de feuille
Non dentelée entre les timbres



F – 5c./40c. bleu-vert – Récupération 1921 – emploi - postal

Destination Belgique

Lettre partie d'Albertville le 15 janvier 1922 à destination de Bruxelles/Belgique. Cachet de facteur belge n°13.

Tarif: (1.3.1921 au 30.4.1924)

- **1 port vers la Belgique = 25c.**

Affranchissement : (25c. – correct – pour une lettre de moins de 20 grammes)

- **5c./40c. bleu-vert – 5x – Récupération 1921 – II+A2**

G – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « MALINES »

Introduction

On décida de surcharger les timbres de l'émission bilingue de 1915 à Malines. Le 40c. reçut une surcharge carmin ou vermillon de 25c. avec un tirage de 108 000 exemplaires. Cette surcharge est présente sur les tirages II+A2 et II+A3. Dentelures 14, 13 ½ ou 15 pour II+A2 et 14 ou 15 pour II+A3.

Période de validité: 1 janvier 1922 (les timbres ne sont arrivés au Congo que le 1er février). 1922) au 31 décembre 1932.

Etudes des surcharges



II+A3 – vermillon



II+A3 – carmin

Des bandes de 10 timbres furent découpées dans les feuilles de 50 timbres et placées dans des carnets. D'une valeur nominale de 30 F., ils comportaient 14 panneaux de 6 valeurs différentes dont 4 panneaux du 25c./40c. brun carminé.



Bloc de 10 du 25c./40c. – brun carminé – surcharge vermillon – II+A3 – provenant du carnet type A4.

Curiosité de dentelure



Paire verticale 25c./40c. – brun carminé – surcharge carmin – II+A3
NON DENTELE entre les timbres.
Oblitéré à Kinshasa le 2/8/1922.

G – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « MALINES » – Emploi postal

Destination France

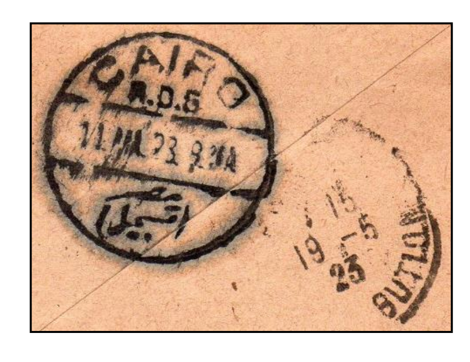
Lettre recommandée partie d'Aba le 17 avril 1923 à destination de Paris/France où elle parvint le 19 mai 1923. Cachet de passage par Le Caire le 11 mai 1923.

Tarif : (1.3.1921 au 30.4.1924)

- **1er port international = 50c.**
- **Recommandation = 50c.**

Affranchissement : (1Fr. – correct – pour une lettre recommandée de moins de 20 grammes)

- **25c./40c. brun carminé – 2x paire horizontale – surcharge vermillon – II+A3**



Destination Belgique



Lettre recommandée avec AR partie de Stanleyville en décembre 1923 à destination de Bruxelles /Belgique.

Tarif : (1.3.1921 au 30.4.1924)

- **1er port vers la Belgique = 25c.**
- **Recommandation = 50c.**
- **AR = 50c.**

Affranchissement : (1.25Fr. – correct – pour une lettre AR recommandée de moins de 20 grammes)

- **25c./40c. brun carminé – surcharge vermillon – II+A2**
- **50c./25c. bleu – 2x - Malines**

H – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « BOMA » (type A)

Introduction

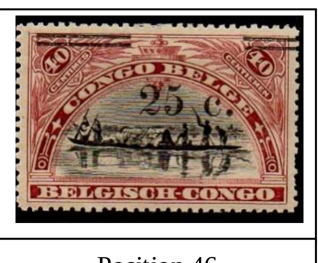
Les timbres avec la surcharge de Malines n'étant pas encore arrivés au Congo (ils n'arriveront que le 1er février 1922). Le gouverneur général décida donc de surcharger le stock de bilingue 1915 se trouvant à Boma. Lorsque le tirage de Malines arriva, on confectionna encore 3 tirages de surcharge de Boma (sans doute parce que le tirage de Malines était insuffisant). Il existe 4 planches de surcharges de Boma.
Période de validité: 12 janvier 1922 au 31 décembre 1932.

Etude du tirage avec la surcharge type A – tirage de janvier 1922 (selon Gudenkauf)

On utilisa la planche II+A3. Dentelure 14 ou 15. L'écart entre les barres supérieures et le chiffre 25 est de 5mm. L'écart entre le chiffre 25 et le C:

- Pour les colonnes 1 et 2 il est de 2,5mm.
- Pour les colonnes 3,4,5 il est de 4mm.

Etudes des surcharges.



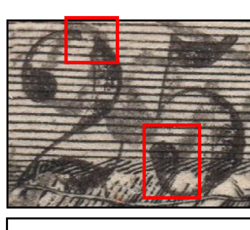
Position 46



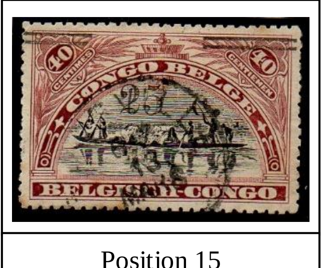
Début de la 2ème ligne biseauté.



Position 7



« 2 » interrompu
Boucle du « 5 » plate.



Position 15



2ème ligne plus courte.

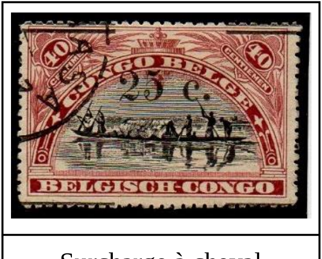


Position 25



« 5 » ligne verticale interrompue.

Curiosités de surcharge



Surcharge à cheval



Surcharge déplacée vers la droite



Surcharge trop haute

H – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « BOMA » (type A) – Emploi postal

Seul sur lettre – Destination Belgique

Lettre partie de Rutshuru le 22 mai 1922 à destination de Bruxelles / Belgique. Cachet de facteur belge n°239. Passage par Kabale / Ouganda le 5 juin 1922 où le dateur fut apposé sur le timbre ; le cachet de Rutshuru ne l'annulant qu'insuffisamment. La lettre repart de Kabale le 6 juin via Mbarara le 8 juin 1922.

Tarif : (1.3.1921 au 30.4.1924)
1er port vers la Belgique = 25c.



Affranchissement : (25c. – correct – pour une lettre de moins de 20 grammes)

- **25c./40c. brun carminé – surcharge de Boma type A – II+A3 – position 31**

Seul sur lettre – Service intérieur

Lettre partie de Bolobo le 8 juin 1922 à destination de Léopoldville où elle parvint le 19 juin 1922.

Tarif : (1.3.1921 au 30.4.1924)
1er port intérieur = 25c.

Affranchissement : (25c. – correct – pour une lettre de moins de 20 grammes)

25c./40c. brun carminé – surcharge de Boma type A – II+A3 – surcharge à cheval



H – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « BOMA » (type B)

Etude du tirage avec la surcharge type B – tirage de mars 1922 (selon Gudenkauf)

On utilisa les planches II+A2 et II+A3. Dentelure 14 ou 15. L'écart entre les barres supérieures et le chiffre 25 est de 5mm. L'écart entre le chiffre 25 et le C est de 4mm.

Etudes des surcharges.



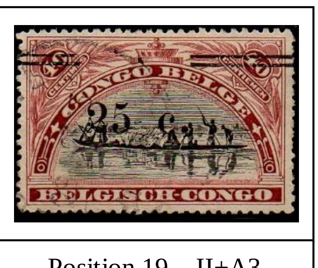
Bloc de 6 coin de feuille – II+A2 – position 43-44-45/48-49-50
Curiosité – surcharge déplacée vers le bas.



Position 45 – « C » cassé.



Position 50 – « C » aplati.



Position 19 – II+A3



Barre supérieur courte.



Position 22 – II+A3

Barre inférieur

Curiosités de surcharge



Surcharge basse

Surcharge déplacée vers la gauche



Surcharge trop haute

H – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « BOMA » (type B) – Emploi postal

Utilisé comme timbre-taxe



Lettre partie de Paris/France le 26 novembre 1922 à destination d'Elisabethville où elle parvint le 24 décembre 1922. Elle est ensuite redirigée vers Kambove où elle parvint le 25 décembre 1922.

Affranchissement :

- **50c. en timbre français**

Affranchissement insuffisant car 2 ports – griffe « T » et « 0.50 » application de la taxe par deux timbres 25c./40c. – II+A3 – surcharge B avec cachet TAXES au type IX à Kambove le 18 février 1923.

H – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « BOMA » (type C)

Etude du tirage avec la surcharge type C – tirage de septembre 1922 (selon Gudenkauf)

On utilisa les planches II+A2 et II+A3. Dentelure 14 ou 15 (et 13 ½ uniquement sur II+A2). L'écart entre les barres supérieures et le chiffre 25 est de 3mm. L'écart entre le chiffre 25 et le C:

- **Pour les colonnes 1 et 2 il est de 2 ¼mm.**
- **Pour les colonnes 3 et 4 il est de 2 ¾mm.**
- **Pour la colonne 5 il est de 3mm.**

Etudes des surcharges.




Position 25 – II+A3



Haut du « 2 » interrompu.



Position 50 – II+A3



« 5 » brisé.



Position 46 – II+A2



Début de la 2ème barre biseautée.



Position 27 – II+A3



Fin du « 2 » non terminée.



Position 24 – II+A3



1ère ligne avec échancrure.

Curiosités de surcharge



Surcharge à cheval



Surcharge déplacée vers la droite



Surcharge trop haute

H – 25c./40c. brun carminé – Surcahrge de « BOMA » (type D)

Etude du tirage avec la surcharge type D – tirage de septembre 1922 (selon Gudenkauf)

On utilisa les planches II+A2 et II+A3. Dentelure 14 ou 15 (pour II+A2 uniquement 14). L’écart entre les barres supérieures et le chiffre 25 est de 4,25mm. L’écart entre le chiffre 25 et le C est de 4mm.

Etudes des surcharges.



Position 44 – II+A2

Haut du « 2 » brisé 2x.

Position 43 – II+A2

Début du « 2 » manquant.

Position 40 – II+A3

Haut du « 2 » brisé.

Position 10 – II+A2

Bas du « 5 » très fin.

Position 31 – II+A2

Ligne verticale du « 5 » interrompue

Curiosités de surcharge



Surcharge basse



Surcharge déplacée vers la gauche

I – 25c. + 25c. carmin – Campagnes Coloniales

Le 25c. + 25c. Mols de l'émission Campagnes Coloniales utilise le procédé d'impression de la taille-douce, a été gravé et imprimé par Waterlow & Sons de Londres.
La dentelure est 12 ½ . La feuille se compose de 100 timbres, le timbre est bicolore un centre noir et cadre de couleur carmin. Avec un tirage de 300 000 exemplaires.

Période de validité : 8 juillet 1925 au 31 décembre 1926. Ce timbre fut émis par souscription, au profit du monument aux morts à Léopoldville. Il s'agit du dernier Mols émis.



Essai – 25c. + 25c. prédominance française en couleur non adoptée noire et bleue sur petit carton (format 126 x 115mm). Annulé par un cachet circulaire en relief de l'imprimeur « Waterlow & Sons – Limited – SPECIMEN ».

Etudes des planches.

Un type de cadre: III
Un type de centre: B



Prédominance Française



Prédominance Néerlandaise

I – 25c. + 25c. carmin – Campagnes Coloniales – Emploi postal

Grand ensemble sur lettre – bloc de 4

Lettre recommandée partie de Léopoldville 1 le 21 janvier 1926 à destination de Lucerne/Suisse où elle parvint le 15 février 1926.

Tarif: (1.10.1925 au 1.8.1926)
1 port international = 1Fr.
Recommandation = 1Fr.

Affranchissement : (2Fr. – correct – pour une lettre de moins de 20 grammes)

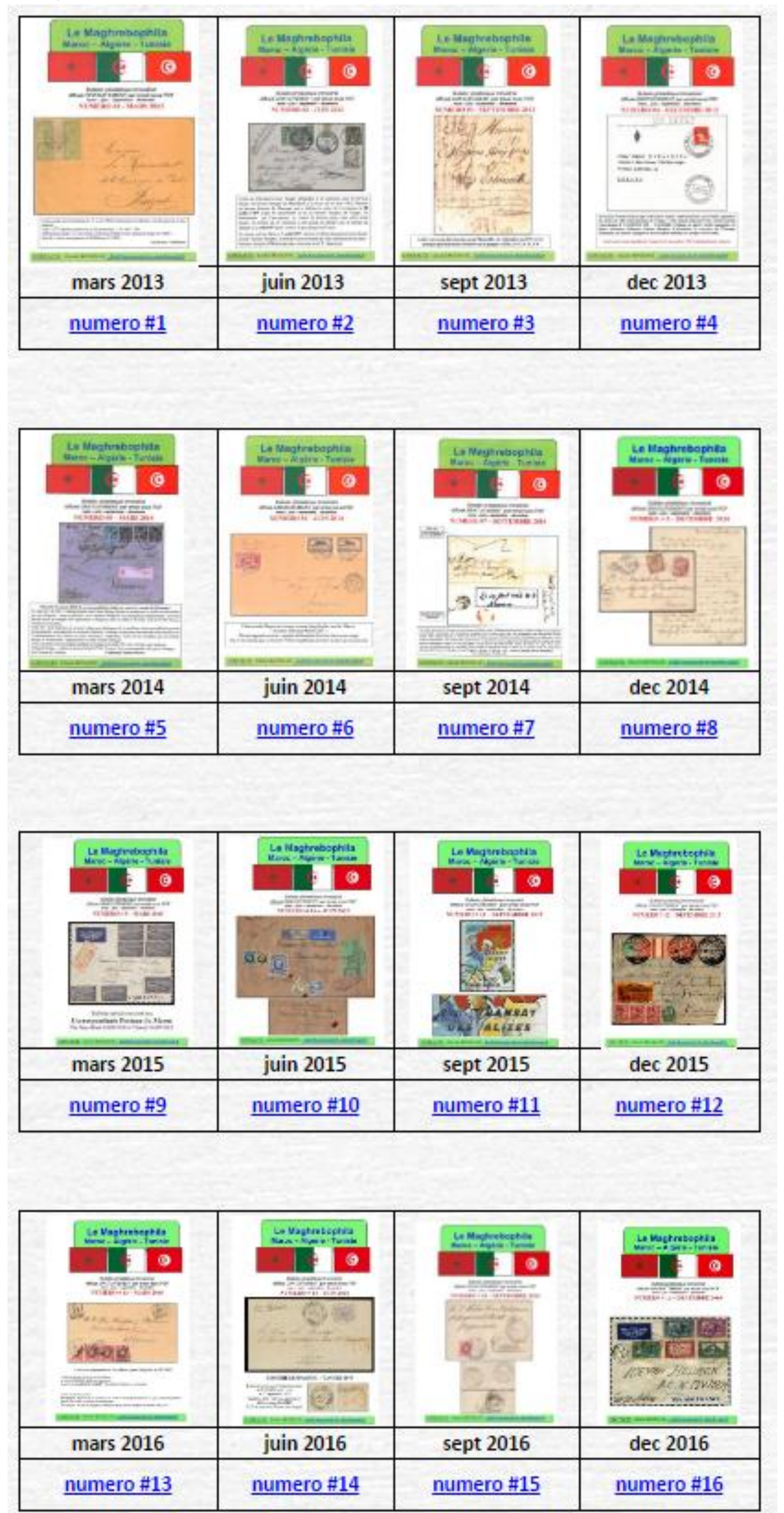
25c. + 25c. – carmin – bloc de 4 coin de feuille
1Fr. olive – Bilingue 1915



Bibliographie

- **Jean DU FOUR, « CONGO Cinquante ans d'histoire postale », 1962.**
- **B. Hudson, « Plating Mols ».**
- **J.M. Frenay « Etude du 40c. Mols EIC », 1990.**
- **G. Gudenkauf, « Etude des surcharges de Boma ».**
- **Site internet : adresse URL** www.congoposte.be **de C. Stockmans.**
- **De Cock « Le Congo Belge et ses Marques Postales », 1986.**
- **Heim & Keach « The cancellations of the normal post offices of Belgian Congo 1886-1960 and Ruanda-Urundi 1917-1962 », 1975.**
- **Notes personnelles, R. Keach, Philippe Lindekens.**

N'oubliez pas de lire la revue sœur du Congolâtres consacrée à la philatélie du Maghreb. Disponible gratuitement sur: http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/index.htm



PHILEXNAM 2018



CHAMPIONNAT NATIONAL DE PHILATELIE
NATIONAAL KAMPIOENSCHAP VOOR FILATELIE
LANDESMEISTERSCHAFT DER PHILATELIE

Émissions Postales - Postzegel Uitgiften
Compétition, Propagande, Salon d'Honneur - Competitie, Propaganda, Ere Salon.
Espace d'exposition de plus de 4000 m², chaque visiteur y trouvera son bonheur.
Over een tentoonstellingsoppervlakte van meer dan 4000 m² zal de bezoeker zeker zijn gading vinden

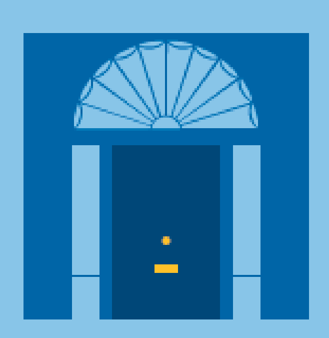
De 10 à 17 h **Van 10 tot 17 u**

www.Ciney expo.be

CINEY EXPO S.A.
3, Rue du Marché Couvert
B-5590 - Ciney (Belgium)

Pour plus d'info – Voor meer info – Für mehr info : Website : www.philexnam2018.be

La Royal Philatelic Society London (RPSL) fêtera son 150ème anniversaire en 2019.
A cette occasion, une exposition internationale sera organisée à Stockholm.
S.M. le Roi Carl XVI Gustaf de Suède a gracieusement accepté d'en être le Parrain.





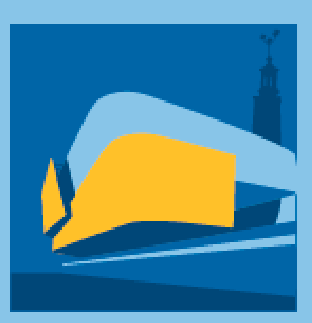
LA CEREMONIE INTERNATIONALE DU 150EME ANNIVERSAIRE DE LA ROYAL PHILATELIC SOCIETY LONDON

L'exposition accueillera des revendeurs de pièces philatéliques et des maisons de vente aux enchères du monde entier.
L'exposition comprendra un programme philatélique et social complet.
Seuls les amis et les membres de la RPSL seront autorisés à exposer.
Les catégories en compétition seront jugées par un jury international nommé par le Conseil de la RPSL.





STOCKHOLMIA 2019 sera organisée au "Waterfront Congress Centre", Nils Ericsons Plan 4. C'est le lieu le plus récent et le plus polyvalent de Suède pour les réunions et événements à grande échelle.



Pour plus d'informations: rendez-vous sur le site Web **stockholmia2019.se** ou contactez Jonas Hällström : **jonas@stockholmia2019.se**